

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30679**

Intitulé

Brancardier

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

IPSO formations - IPSO facto

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

V (Nomenclature de 1969)

3 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Brancardier assure le transport et l'accompagnement des patients au sein d'établissements de soins en respectant les règles d'hygiène et de sécurité relatives au transport des patients et à l'utilisation du matériel ainsi que les procédures administratives.

Réception d'une demande de transport et préparation des conditions de mise en oeuvre du déplacement

Prise en charge d'un patient

Assure le déplacement des patients

Mise en oeuvre des protocoles d'hygiène

Porte secours

Capacités attestées :

Reformulation des informations et demander, le cas échéant, des précisions si nécessaire

Utilisation des outils de communication digitaux et/ou papiers

Identification de la partie du corps concernée par la pathologie du patient

Association des noms de services aux pathologies traitées

Adéquation du vocabulaire au contexte du patient et de l'équipe médicale

Identification des matériels et des moyens humains disponibles et adaptés au type de patient, à la pathologie et au transport à réaliser

Lecture d'un plan et de la signalétique du lieu d'exercice

Présentation à une équipe soignante

Identification du patient à l'aide de son dossier

Association et utilisation des matériels adaptés à la demande des équipes soignantes

Manipulation un patient en respectant sa pathologie

Déplacement d'un patient en toute sécurité

Communication avec les équipes de soignants

Communication avec le patient

Sélection des produits et mettre en oeuvre les techniques d'hygiènes adaptées au nettoyage des matériels, espaces et corporelles

Mises en situation individuelles avec chariot de nettoyage

Protection, alerte et secours à un patient ou un résident en fonction de la situation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Hôpitaux, Clinique

Brancardier(e), Agent(e) logistique de bloc

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1301 : Personnel polyvalent des services hospitaliers

J1305 : Conduite de véhicules sanitaires

Réglementation d'activités :

AFGSU valide

Vaccinations à jour DT POLIO et HEPATITE B

Casier judiciaire vierge

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes :

Une composante théorique comprenant un contrôle continu sur l'ensemble des blocs et un examen final.

Une composante pratique s'appuyant sur des mises en situation à partir de cas concrets.

L'obtention de la certification nécessite la validation de la totalité des composantes.

Une composante de synthèse correspondant à la rédaction d'un rapport de stage sur les missions menées en entreprise lors du stage (3 semaines) et soutenance orale

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30679 - Réception d'une demande de transport</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Reformulation des informations et demander, le cas échéant, des précisions si nécessaire · Utilisation des outils de communication digitaux et/ou papiers · Identification de la partie du corps concernée par la pathologie du patient · Association des noms de services aux pathologies traitées · Adéquation du vocabulaire au contexte du patient et de l'équipe médicale <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mises en situations individuelles réalisées en groupe (Synthèse individuelle orale de documents simples) · Evaluations écrites à partir de schéma et QCM · Reformuler oralement le message en utilisant le vocabulaire technique adapté à la situation · Obtenir 2 /3 de bonnes réponses
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30679 - Assure le déplacement des patients</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Déplacement d'un patient en toute sécurité · Communication avec les équipes de soignants · Communication avec le patient <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Le tuteur vérifie la compréhension des consignes du transport demandé. · Surveille la bonne exécution des gestes d'hygiène, le choix du matériel nécessaire au transport, la communication avec le patient durant le transport, et la prise en considération des informations affichées (éventuellement) à l'entrée de la chambre destination. · Prend en considération la qualité de transmission du dossier patient au bureau des soignants afin de signaler l'arrivée du patient dans le service.
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30679 - Mise en œuvre des protocoles d'hygiène</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Sélection des produits et mettre en œuvre les techniques d'hygiènes adaptées au nettoyage des matériels, espaces et corporelles · Mises en situation individuelles avec chariot de nettoyage <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Nommer les produits et leurs usages ainsi que les dosages recommandés
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30679 - Préparation des conditions de la mise en œuvre du déplacement</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Identification des matériels et des moyens humains disponibles et adaptés au type de patient, à la pathologie et au transport à réaliser · Lecture d'un plan et de la signalétique du lieu d'exercice <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mises en situations individuelles · Evaluation par le tuteur lors de la Période d'Application en Milieu Professionnel (PAMP)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30679 - Prise en charge du patient	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Présentation à une équipe soignante · Identification du patient à l'aide de son dossier · Association et utilisation des matériels adaptés à la demande des équipes soignantes · Manipulation un patient en respectant sa pathologie <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mises en situation en centre et lors de la PAMP par le tuteur · Evaluation par le tuteur lors de la PAMP · Exercice pratique individuel et en groupe (mises en situations)
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30679 - Porter secours	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Protection, alerte et secours à un patient ou un résident en fonction de la situation <p>Modalités d'évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> · Mise en situation pratique : · Examen AFGSU (Attestation de Formation aux gestes et Soins d'Urgence)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Directeur du centre ou son représentant Professionnel du métier Employeur Stagiaire en fin de parcours de formation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Directeur du centre ou son représentant Professionnel du métier Employeur Stagiaire en fin de parcours de formation
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Directeur du centre ou son représentant Professionnel du métier Employeur Stagiaire en fin de parcours de formation
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Directeur du centre ou son représentant Professionnel du métier Employeur Stagiaire en fin de parcours de formation

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Référence du décret général :**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17 mai 2018 publié au Journal Officiel du 24 mai 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé "Brancardier" avec effet du 07 décembre 2015, jusqu'au 24 mai 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

On peut noter que sur les 5 dernières promotions, 70% des candidats ont trouvé un emploi immédiatement à l'issue de la formation, et 49 % sont toujours en emploi à 1 an.

Autres sources d'information :

Le recueil d'informations se fait sur l'emploi de nos stagiaires par contact téléphonique 3 mois et 12 mois

[IPSO Santé-Social](#)

Lieu(x) de certification :

IPSO formations - IPSO facto : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [LYON]

16 rue de Montbrillant 69003 LYON

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

16 rue de Montbrillant 69003 LYON

Historique de la certification :